



Kang'ombe House, 5th Floor-West Wing
P.O. Box 30742
Lilongwe 3, Malawi
Tel: +265 (0) 1772466
Email- compcom@comesa.int



Common Market for Eastern
and Southern Africa

Avis d'enquête de la CCC sur les fusions no 5 de 2019

Avis d'enquête sur le projet d'acquisition de la Banque Malgache de l'Océan Indien par la Banque Centrale Populaire

Il est notifié, conformément à l'article 26, paragraphe 6, du règlement de la concurrence du COMESA (le « **règlement** »), que la commission de la concurrence du COMESA (la « **Commission** »), après avoir reçu une notification conformément à l'article 24 du règlement concernant le projet d'acquisition par Banque Centrale Populaire (« **BCP** ») de la Banque Malgache de l'Océan Indien (« **BMOI** »), entend ouvrir une enquête conformément à l'article 26 dudit règlement.

En ce qui concerne l'opération notifiée, les parties ont fait valoir que BCP, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100%, BCP International, a l'intention d'acquérir l'intégralité des actions détenues par BPCE International et Outre-Mer (« **BPCE IOM** ») dans BMOI, soit à la date des présents, 2,130,198 actions représentant 71.01% du capital social et des droits de vote de la BMOI, ainsi que de deux actions de la BMOI détenues à ce jour respectivement par Messieurs Alain Lemaire et Yvan de la Porte du Theil, administrateurs de la BMOI, dont il est envisagé qu'elles soient restituées à BPCE IOM avant leur cession à BCP ou BCP international (« **l'Opération envisagée** »).

Les parties ont fait valoir que l'entreprise cible, BMOI, filiale de BPCE IOM, est une banque commerciale malgache disposant d'un réseau de 19 agences situées dans les principales zones économiques de l'île et/ou bassin de population importante (Antananarivo, Toamasina). BMOI offre des services de banque de détail et de financement à Madagascar aux particuliers, professionnels, PME, institutionnels, et internationaux.

Les parties ont fait valoir que le BPCE IOM est une société holding, filiale à 100% du groupe BPCE, en charge du pilotage des participations du groupe BPCE à l'international et dans le Pacifique ultra-marin. BPCE IOM réunit six banques contrôlées majoritairement (dont la BMOI) une succursale à l'international, cinq participations bancaires et deux filiales financières spécialisées. BPCE IOM pilote les activités de banque commerciale à l'international et dans le Pacifique ultra-marin pour le groupe BPCE et accompagne les banques dans le développement de leurs métiers. Les banques du réseau BPCE IOM se positionnent sur l'ensemble des marchés du secteur bancaire (entreprises, particuliers et collectivités locales).

Les parties ont fait valoir que l'entreprise acquéreuse, BCP, est une société anonyme de droit marocain, cotée à la bourse de Casablanca et membre, aux côtés des Banque Populaires Régionales du groupement de banques Crédit Populaire du Maroc. La BCP offre des services bancaires et de bancassurance aux entreprises, particuliers et professionnels. La BCP opère dans les États membres suivants du COMESA : le Madagascar, et l'île Maurice.

Conformément aux dispositions des règlements, la Commission déterminera, entre autres, si la concentration est susceptible ou non d'entraver ou de réduire substantiellement la concurrence dans le marché commun et si elle est ou serait contraire à l'intérêt public, comme le prévoit l'article 26 des règlements. Compte tenu de ce qui précède, la Commission invite toutes les parties intéressées, y compris les concurrents, les fournisseurs et les clients des parties à la fusion à lui présenter des observations écrites sur l'objet de l'enquête envisagée en les envoyant par courrier électronique à sbooluck@comesa.int. Toutes les observations écrites doivent être envoyées à la Commission au plus tard le **19 mars 2019**.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails et/ou des éclaircissements sur tout aspect de cette transaction proposée ou si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter **Mme Sandya Booluck, Analyste Principale, Fusions et Acquisitions** au +265 (0) 1 772 466 ou sbooluck@comesa.int.

Toutes les observations écrites soumises à la Commission seront traitées avec la plus stricte confidentialité et ne seront utilisées que dans le cadre de la présente enquête.